

Prise de paroles manif du 30 Août

Bonjour à toutes et à tous, merci d'être venues aussi nombreuses et nombreux pour manifester notre soutien aux familles face aux expulsions de leurs logements qu'elles vivent ou dont elles sont menacées. Nous sommes ici pour affirmer la solidarité qui existe entre tous les habitants. Nous ne laisserons pas continuer ces expulsions qui jettent à la rue nos voisines, nos voisins, nos amies, nos collègues, nos camarades de classe...

L'appel à manifester aujourd'hui a été signé par de nombreuses associations locales : Accueil Fraternel en Loire et Sillon (AFLS), Amnesty International, ATTAC, CCFD-Terre Solidaire, DAL44, Femmes solidaires, Hébergeurs solidaires, LDH, MRAP, Secours catholique, Secours populaire (comité de Saint-Nazaire), Collectif Solidarité Sursaut Citoyen, La Soupe aux Cailloux 44, UCIJ, Urgence sociale et également par des syndicats de Saint-Nazaire : Solidaires, CGT, FO, CFDT, FSU et UNSA.

Profitant des vacances et de la pause estivale, la préfecture de la Loire-Atlantique a lancé une offensive massive et inédite contre des familles déboutées du droit d'asile qui continuaient à vivre dans des logements pour demandeurs d'asiles fautes d'autres propositions.

À notre connaissance, sur le bassin nazairien, plus de 15 familles sont encore menacées d'expulsions. Ces 15 derniers jours, nous nous sommes mobilisé.e.s aux adresses des expulsions annoncées par la préfecture. Certaines expulsions n'ont pas eu lieu et nous osons penser que nos actions y sont pour quelque chose. Malgré cela, 3 expulsions ont eu lieu à dont 2 qui n'ont été annoncées ni aux familles concernées, ni aux structures associatives responsables de leur hébergement, ni aux mairies pourtant directement concernées par la sécurité et la protection des habitant.e.s de leurs communes comme l'a déclaré le maire de Saint-André-des-eaux aux journalistes de Ouest-France.

La dernière expulsion a eu lieu hier à Blain. Une famille composée d'un couple et de ses deux enfants a été expulsée par les forces de l'ordre sans que la structure associative hébergeuse ne soit prévenue. Cela montre que nous devons rester en alerte et prêt.e.s à nous mobiliser.

Il y a 15 jours, avant le début des expulsions annoncées, nous avons adressé un courrier à la préfecture signé par nos associations afin de demander qu'elle renonce à ces expulsions si des propositions de relogement correspondant aux situations des familles n'étaient pas proposées. Nous demandons ainsi que soit respecté un principe de continuité de la prise en charge de l'hébergement des familles entre le dispositif d'accueil pour demandeur d'asile et celui du dispositif d'urgence du 115 SIAO. Cela aurait évité les expulsions qui sont des événements traumatiques. Le droit au logement et à un hébergement digne est inconditionnel, il doit s'appliquer pour toutes et tous, français comme étrangers, quelles que soient leurs situations administratives et leurs régions d'origines. Un hébergement digne. **C'est la loi**

Lors d'un rendez-vous en préfecture le 22 Août il nous a été expliqué sans rire que les expulsions se déroulaient dans un processus légal normal, qu'elles allaient

continuer et que les pouvoirs publics n'avaient pas à annoncer les dates de leurs expulsions aux intéressées. Qu'une fois expulsées, les familles pouvaient réaliser une demande en appelant le 115 SIAO en espérant une réponse favorable alors que l'on sait – comme nous l'a tristement rappelé la directrice départementale des solidarités à ce rendez-vous – que ce dispositif est saturé à 99,9%, qu'il reçoit 200 demandes par jours et répond négativement à 85% d'entre elles. Vous pouvez deviner que nous sommes sorti.e.s de ce rendez-vous plus déterminé.e.s que jamais à défendre les familles face à cette machine administrative déshumanisée.

Nous avons sollicité les mairies pour que soit mis à disposition des familles expulsées toute aide permettant, d'avoir un abri pour la nuit, d'avoir accès à des équipements pour assurer leur hygiène et la cuisine, de stocker leurs affaires. Nous sommes toujours dans l'attente de réponses favorables.

Enfin, depuis longtemps et sans attendre les services préfectoraux nous accompagnons les familles dans leurs démarches administratives et juridiques pour défendre leurs droits et essayer coûte que coûte qu'elles ne soient pas mise à la rue et exposées à ses dangers.

Nous voulons rappeler que ces familles sont particulièrement vulnérables. Elles comptent des enfants en bas-âge, des femmes enceintes, des personnes avec des problèmes de santé parfois graves et nécessitant des suivis médicaux réguliers. Il s'agit de personnes vivant à Saint-Nazaire depuis de nombreuses années, certaines y sont nées, elles ont leurs vies ici, y travaillent lorsqu'elles le peuvent et participent à la vie des associations.

Dans ces familles, c'est une quarantaine d'enfants scolarisés dans quinze établissements de l'école maternelle et l'IUT qui se préparent à faire leur rentrée en ayant en tête le risque de perdre leurs maisons, leurs foyers, ce chez-soi dont nous avons toutes et tous absolument besoin.

Face à cette menace, les personnels de ces établissements, des parents d'élèves et des associations se mobilisent. Soyons-y attentifs dans les établissements qui scolarisent nos propres enfants. Ensemble faisons que cette rentrée se passe avec 0 enfant à la rue sur le bassin nazairien.

Si le département de Loire-Atlantique est particulièrement concerné comme le montrent les expulsions qui ont lieu aussi à Nantes, l'origine de ces attaques contre le droit inconditionnel à un hébergement est à chercher dans les politiques nationales des ministres de l'Intérieur successifs qui n'ont de cesse d'attaquer les droits des personnes étrangères. Ce sont les conséquences de la loi Darmanin et de la circulaire Retailleau. Une alerte et une pétition nationale ont été lancées par des associations pour défendre les jeunes scolarisées et leurs familles et demander leur régularisation.

Nous ne devons pas nous laisser manipuler par des politiques qui cherchent à monter les pauvres contre les plus précaires et les plus vulnérables. Les personnes qui sont menacées d'expulsions attendent leurs autorisations de travail demandées en préfecture depuis des années. Certaines ont des promesses d'embauches. Beaucoup travaillent dès qu'elles le peuvent. Les politiques d'accueil en France sont orientées vers le refus de l'asile. Obtenir des titres de séjour en préfecture est un

parcours de combattant.e dans un labyrinthe administratif obscur et dématérialisé. Si ces personnes avaient une autorisation de travailler, elles pourraient subvenir à leurs besoins de manière autonome.

Ces dernières semaines, la solidarité a servi de bouclier face aux attaques contre ces familles et leur droit au logement et à l'hébergement inconditionnel. Nous devons rester solidaires et vigilant.e.s car les expulsions peuvent continuer. D'autres sont déjà annoncées. Nous avons mis en place un réseau d'alerte et de mobilisation afin d'essayer d'être le plus réactifs possible en cas d'expulsions. Notre prochaine réunion aura lieu à l'agora le jeudi 4 septembre à 17h30 à Agora salle 2.

Un collectif des familles expulsées ou menacées d'expulsion s'est formé cette semaine sur Saint-Nazaire pour défendre collectivement leurs droits. Il sera présent demain au marché de Saint-Nazaire avec thé, café, gâteaux. Les bénéfiques contribueront à une caisse de soutien aux familles en cas d'expulsions, pour des frais ou des démarches en justice.

Nous allons maintenant leur laisser la parole ainsi qu'aux autres organisations souhaitant la prendre.

Des papiers, des papiers, pour toutes les sans-papiers !!
Un toit c'est un droit ! Un toit pour tous, c'est la loi !